

## BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

## **COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La politique monétaire du pays subit des interactions avec l'environnement économique et financier régional et international. C'est ainsi que durant le premier semestre de l'exercice 2013, la politique monétaire a été menée dans un contexte international marqué par la morosité de l'activité économique.

Au niveau de l'environnement international, le taux de croissance mondiale est resté aussi timide que celui du dernier semestre de l'exercice précédent, s'établissant à 2,5% durant la 1ère moitié de 2013.Pour cette même période, les pays de l'Afrique sub-saharienne ont été globalement caractérisés par une dépréciation inouïe de leurs monnaies due notamment à la baisse des financements extérieurs.

La reprise de l'activité économique mondiale amorcée au premier trimestre de l'année 2013 s'est poursuivie au cours de ces derniers mois, sous l'effet de l'amélioration progressive de l'activité économique dans les pays avancés, et malgré le ralentissement enregistré dans les pays émergents et en développement. Toutefois, les risques d'une correction à la baisse demeurent élevés en raison notamment d'un climat des affaires peu porteur dans la zone euro, de l'impact du rééquilibrage budgétaire aux Etats-Unis et des tensions sur le marché du travail dans les pays avancés.

Quant aux pays de la Communauté Est Africaine, il est attendu un taux de croissance de 4,5% au Burundi, de 7,5% au Rwanda, de 4,8% en Ouganda, de 6,8% en Tanzanie et de 5,8% au Kenya.

Alors que la croissance de la masse monétaire a été de l'ordre de 10% en 2012, la hausse du niveau général des prix de 18,2% a été principalement induite par le déséquilibre entrel'offre et la demande globales, l'augmentation des prix administrés et le déficit de la balance des paiements. Au cours du premier semestre 2013, l'inflation a été maîtrisée grâce à l'exonération des taxes sur certains produits de premières nécessités décidées par le Gouvernement le 15 mai 2012.

La persistance du déficit de la balance des paiements a créé une forte pression sur les réserves de change, causant ainsi la dépréciation de la monnaie nationale.

Au niveau du secteur monétaire, l'année 2012 a été caractérisée par une insuffisance de la liquidité bancaire. Pour faire face à cette situation, la Banque a intensifié les opérations de refinancement, spécialement pour financer la campagne café qui était plus abondante que celle de l'année 2011. Au cours du premier semestre 2013, la liquidité bancaire s'est améliorée, se traduisant par un faible recours des banques commerciales et du Trésor aux ressources de la Banque Centrale. Cette amélioration de la liquidité bancaire a eu comme conséquence la baisse des taux sur les bons du Trésor et corrélativement sur les facilités de prêt marginal.

Compte tenu de cette évolution et des perspectives d'avenir, la conduite de la politique monétaire pour le dernier trimestre de 2013 restera basée sur l'utilisation des instruments indirects constitués de réserves obligatoires, d'appels d'offre de liquidité et de la facilité de prêt marginal.

A cet effet, pour le quatrième trimestre 2013, la Banque Centrale décide de:

- 1. poursuivre la régulation de la liquidité bancaire à travers les opérations d'appel d'offres de liquidité;
- 2. maintenir le coefficient des réserves obligatoires à 3%;
- 3. garder le taux de la facilité de prêt marginal indexé au taux moyen pondéré sur les bons du Trésor à 13 semaines majoré de 3 points de pourcentage;
- 4. veiller au respect du plafond des avances à l'Etat;
- 5. poursuivre la détermination du taux de change par les mécanismes de marché et encourager le développement du marché de change.

Face à l'incertitude qui plane sur l'économie mondiale, la BRB restera vigilante aux nouveaux développements et adoptera les mesures de politique monétaire appropriées qui seront régulièrement portées à la connaissance du public à travers les déclarations de politique monétaire.

Fait à Bujumbura, le 18 octobre 2013

Le Président du Comité de Politique Monégaire

Jean CIZA

Gouverneur.-